Lisez-moi V3.02.004 – Novembre 2024

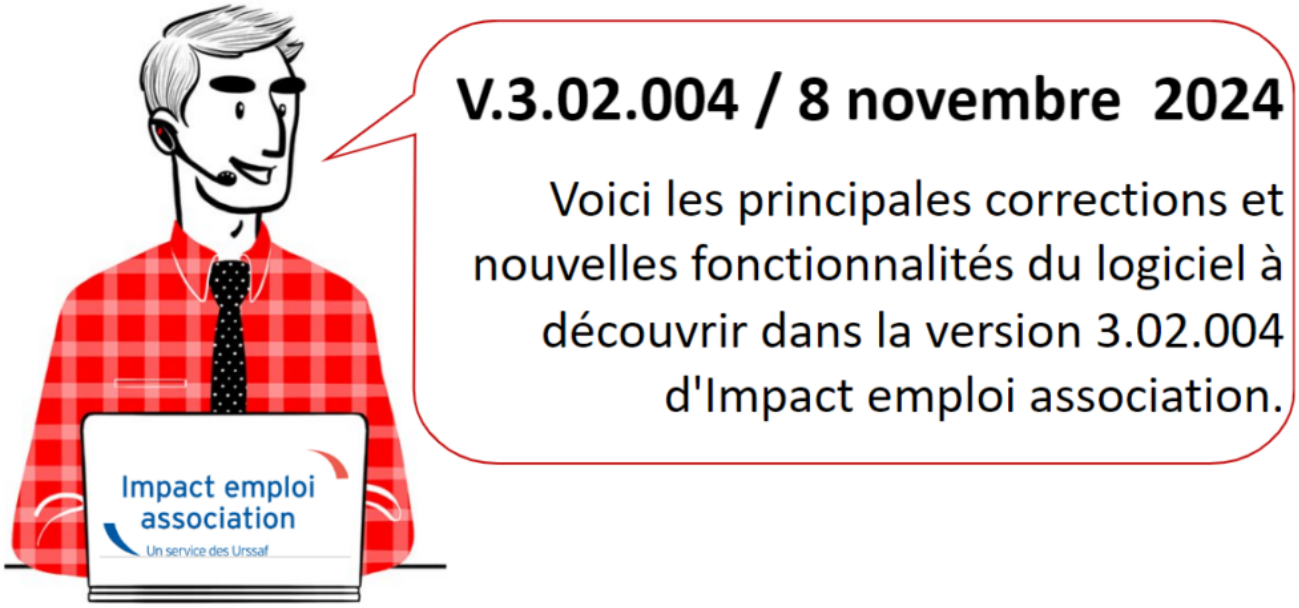

Sommaire :

- Informations importantes
- Paramétrage
- Rappels
- Fiches à la une

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du Flash-Infos. Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le site des tiers de confiance, remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



▶ Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** *(fenêtre de messagerie, document PDF…)* **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.

Installation multiposte : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet.

▶ Rattachement du bulletin

RAPPEL : Le rattachement des bulletins à la DSN suivante (bouton 'statuer') est réservé :

- aux bulletins de régularisation

- au nouveau bulletin lorsque l'employeur vous prévient d'une embauche tardive après l'échéance du dépôt DSN.

Dans tous les autres cas, vous devez **IMPERATIVEMENT déposer une DSN pour chaque employeur**, même si la date est dépassée.

Retrouvez la fiche pratique Régularisations – Fonctionnement général.

RETOUR SOMMAIRE



PARAMETRAGE

▶ SMIC 1er novembre 2024

Le montant du SMIC a été mis à jour.

▶ CCN SPORT – prévoyance cadre

Mise à jour des taux : 0.73% (0.365 PO et 0.365 PP) + 0.11% non soumis à CSG/CRDS

▶ Paramétrage DSN 2025

 Les développements pour la DSN 2025 sont en cours. De nouveaux affichages sont développés :

1/ rubrique fin de contrat

la case pour le refus de la proposition d'un CDI est crée, au niveau de l'onglet fin de contat.

2/ case plafond mensuel de sécurité social pour le calcul de la prévoyance.

A partr de janvier 2024 lors de la saisie d'un contrat de prévoyance non paramétré dont la base de calcul est le plafond de sécurité social, celui-ci sera pré-rempli. Afin que vos calculs soient corrects, ne pas le modifier et paramétrer dans les case annexes le % de répartition.

Toutefois, ces nouvelles fonctionalités ne seront actives qu à partir de la saisie des bulletins de janvier 2025.

RETOUR SOMMAIRE



RAPPELS

▶ Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site Impact emploi.

Inscription

▶ Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version à installer

Afin d'être en **conformité avec la norme DSN 2024**, une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est **disponible** sur votre poste de travail.

La dernière version de DSN-Val est la **2024.1.0.19** :

Attention ! Pensez à mettre à jour régulièrement l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils.



Si besoin, retrouvez **ICI** la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

▶ Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, **privilégiez l'adresse mail : impact-emploi-association@urssaf.fr**.

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.

L'équipe Impact emploi vous remercie !

Vous êtes en attente d'une demande une assistance technique, surveillez votre boite de messagerie et consultez vos SPAMS.

En effet, le message de prise en main à distance envoyé par l'adresse moe-impact@acoss.fr est parfois redirigé vers les SPAMS.

RETOUR SOMMAIRE



FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- Cycle de paie
- Fiabilisation des données Urssaf
- Fiabilisation des données retraite

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, c'est ICI ! N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

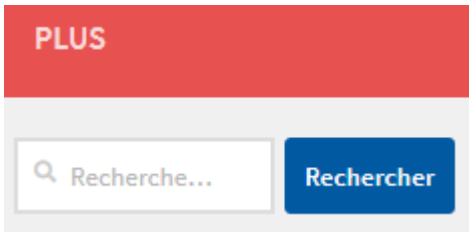

RETOUR SOMMAIRE

Accéder au tableau de bord DSN de l'URSSAF



Fiche pratique. DSN.

Accéder au tableau de bord de l’URSSAF

Impact emploi association
Un service des Urssaf

Sommaire :

- Contexte
- Procédure

► Contexte

L’Urssaf a mis en place un service de fiabilisation des données accessible via Net-Entreprises ou depuis votre espace URSSAF.

Ce service vous aidera à identifier les anomalies détectées concernant certains employeurs et/ou salariés. Il vous permettra également de réagir rapidement pour corriger ces anomalies.

RETOUR SOMMAIRE

► Procédure

- **Connectez vous sur Net-Entreprises** avec le compte qui dépose les DSN ;
- Rendez-vous sur le **tableau de bord DSN**, après avoir vérifié la conformité de vos fichiers DSN puis accédez au menu « **Services complémentaires**«

NET-ENTREPRISES·FR
La solution globale pour vos déclarations sociales

Tableau de bord | Aide | Base de connaissance

DSN | DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE | TABLEAU DE BORD

TABLEAU DE BORD | SORTIE DE LA DSN

Vous êtes inscrit

Nom Prénom
Tél: 0 1 23 45 67 89
contact @ monasso.fr

N° Siret : 012345678912
LE NOM DE MON ASSOCIATION
Adresse
CodePostal Ville

Le tableau de bord vous permet de consulter l'ensemble des comptes rendus métier et retours d'informations suite au dépôt d'une DSN mensuelle ou d'un signalement d'événement. Il est donc important de le consulter suite à chaque dépôt réalisé.

Historique des échanges

+ Afficher tout ou sélectionner

10 derniers échanges effectués pour les 30 derniers jours

Date et heure de dépôt	Type d'envoi	Nom du fichier	Etat de prise en compte
Aucun échange effectué pour les 30 derniers jours			

Récapitulatif

+ Afficher tout ou sélectionner

(●) DSN mensuelles ( ) Signalements d'événements — pour l'échéance au 05 Août 2024

Déclarations non transmises	0	
Déclarations rejetées	0	
Déclarations conformes	0	

Dépôt d'un nouveau fichier

Cliquez sur "Parcourir" pour sélectionner le fichier à transmettre. Vérifiez les formats autorisés en cliquant ici.

Choisir un fichier | Aucun fichier n'a été sélectionné

Les informations relatives au suivi de vos transmissions (bilans, comptes rendus, certificats...) seront transmises à l'adresse mail suivante : **contact@monasso.fr** . Pour modifier temporairement cette adresse, c'est-à-dire pour un dépôt précis, renseignez la zone ci-dessous prévue à cet effet. Pour modifier l'adresse mail suite à un changement, vous devez modifier les informations relatives à votre inscription.

contact@monasso.fr

Cliquez sur le bouton "Envoyer".

ENVOYER

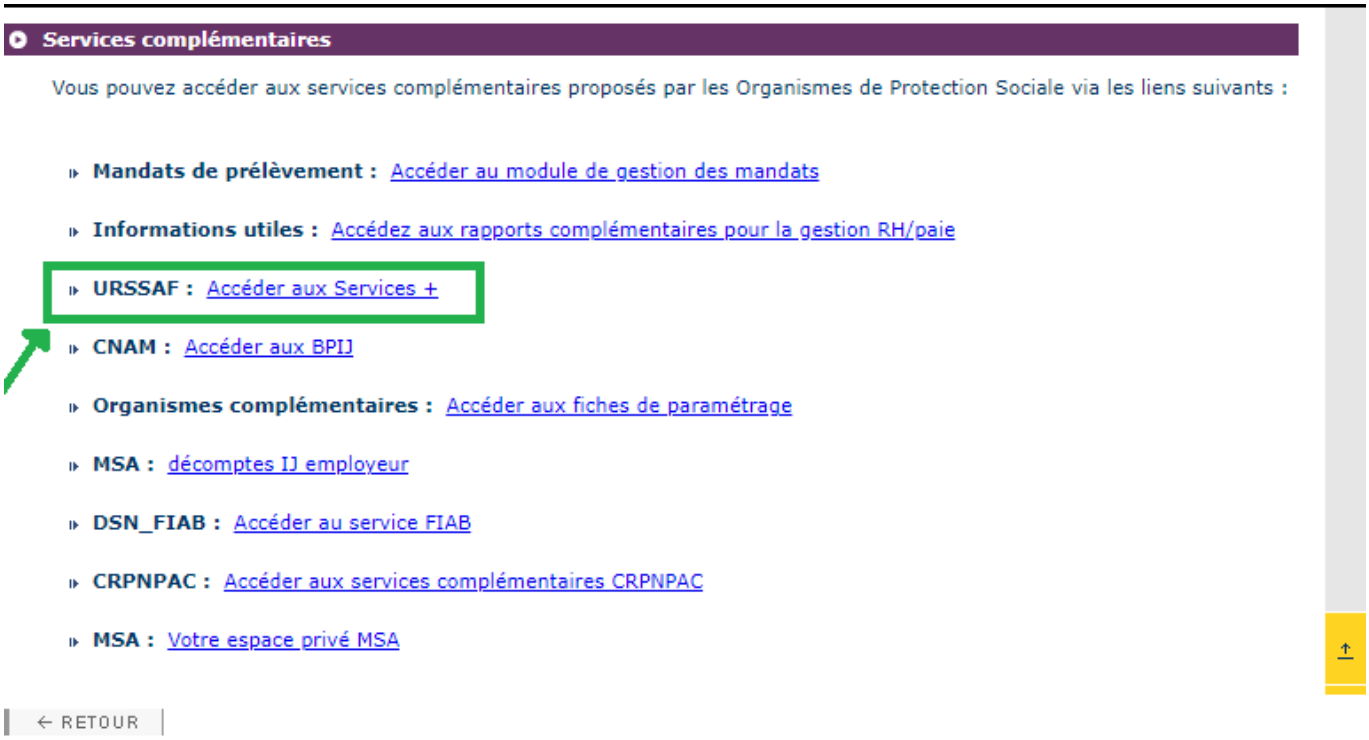

- Cliquez sur le lien « **Suivi DSN** »



Vous accédez à votre espace URSSAF :

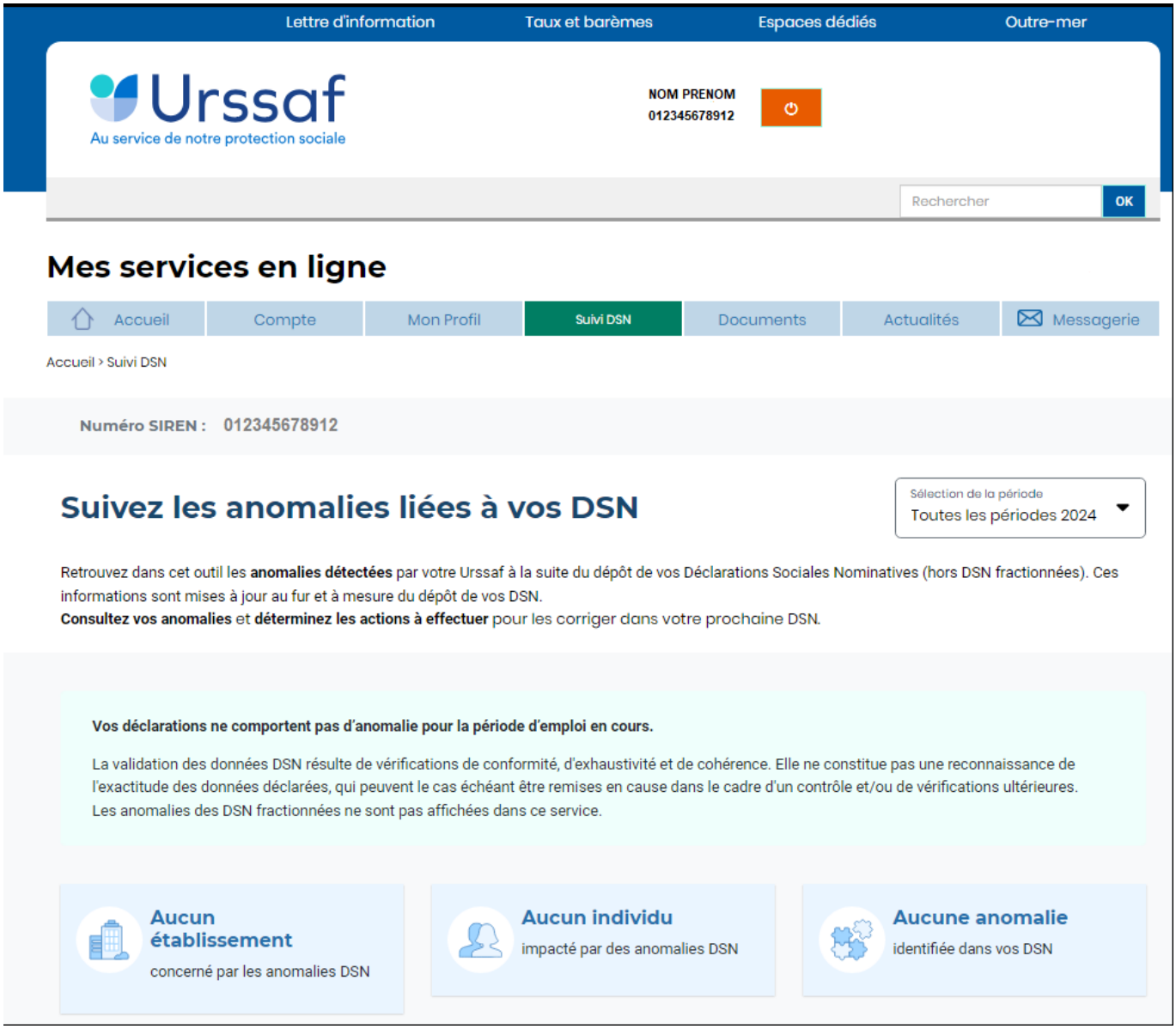

Avec le nouveau service « **Suivi DSN** », vous recevez en plus une notification de votre URSSAF.

Via ce service, l'URSSAF précise :

- l'origine et le détail des anomalies ;
- les modalités de correction.

L'URSSAF vous prodigue également des conseils pour ne pas reproduire vos erreurs.

▶ **1er cas : Aucune action n'est requise car il n'y a pas d'anomalie détectée**.

▶ **2nd cas : des éléments sont à fiabiliser tels que ci-dessous (assiette, cotisations)**

S'il y a des anomalies, vous pouvez les corriger. Il y a deux solutions :

- **vous avez déposé votre DSN plusieurs jours avant l'échéance** : Vous déposez une nouvelle DSN annule et remplace avant minuit la veille de l'échéance, via le logiciel.

- **vous avez déposé votre DSN à l'échéance** : Vos modifications et/ou corrections seront reprises dans la DSN du mois suivant.

RETOUR SOMMAIRE

Gestion des flux DSN / PAS – Cycle de paie



Fiche Pratique – PAS : Gestion des flux DSN / PAS – Cycle de paie

Impact emploi association
Un service des Urssaf

Sommaire :

- Gestion des flux DSN / PAS : le cycle de paie
- Zoom sur… J'établis mes paies
- Zoom sur… Je dépose ma DSN
- Chronologie de mise à disposition des CRM Nominatifs et Financiers

► Gestion des flux DSN / PAS : le cycle de paie

Afin de clarifier le cycle de la gestion des flux DSN/PAS, et plus généralement le cycle de paie, vous trouverez ici les schémas récapitulant les actions à effectuer chaque mois pour garantir la bonne application du dispositif PAS.

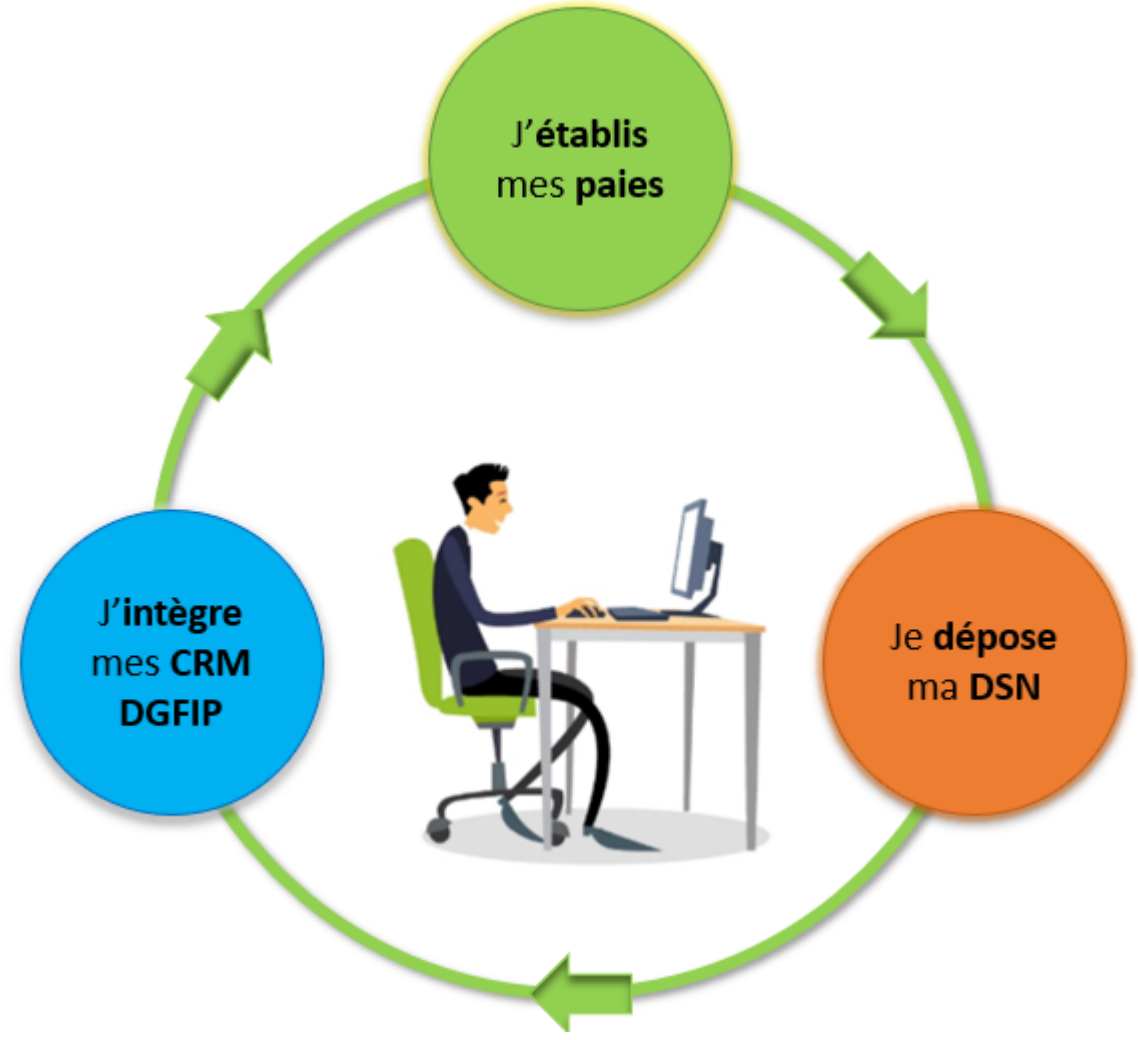

RETOUR SOMMAIRE

► Zoom sur… J'établis mes paies

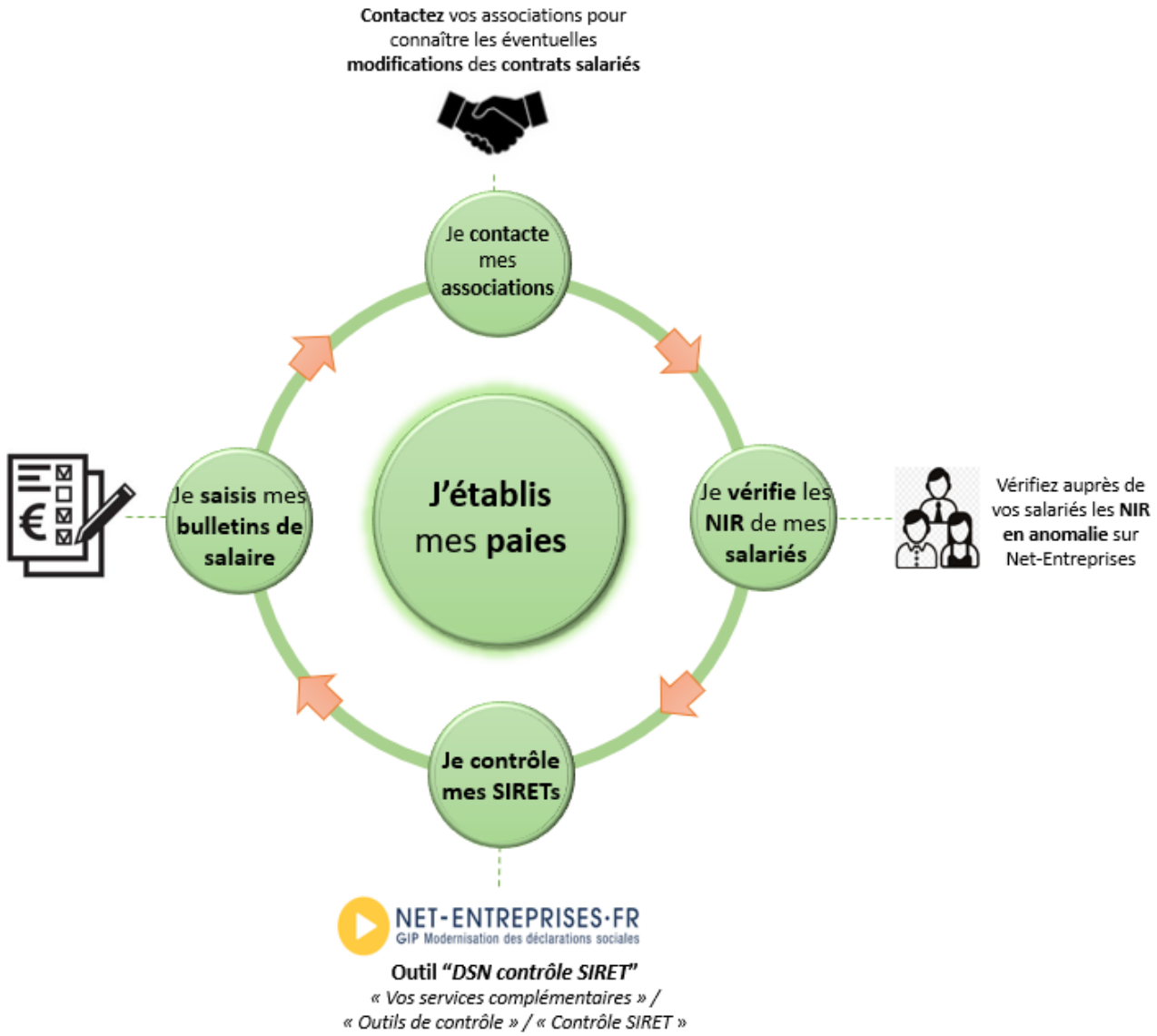

Actions à répéter chaque mois

RETOUR SOMMAIRE

► Zoom sur… Je dépose ma DSN

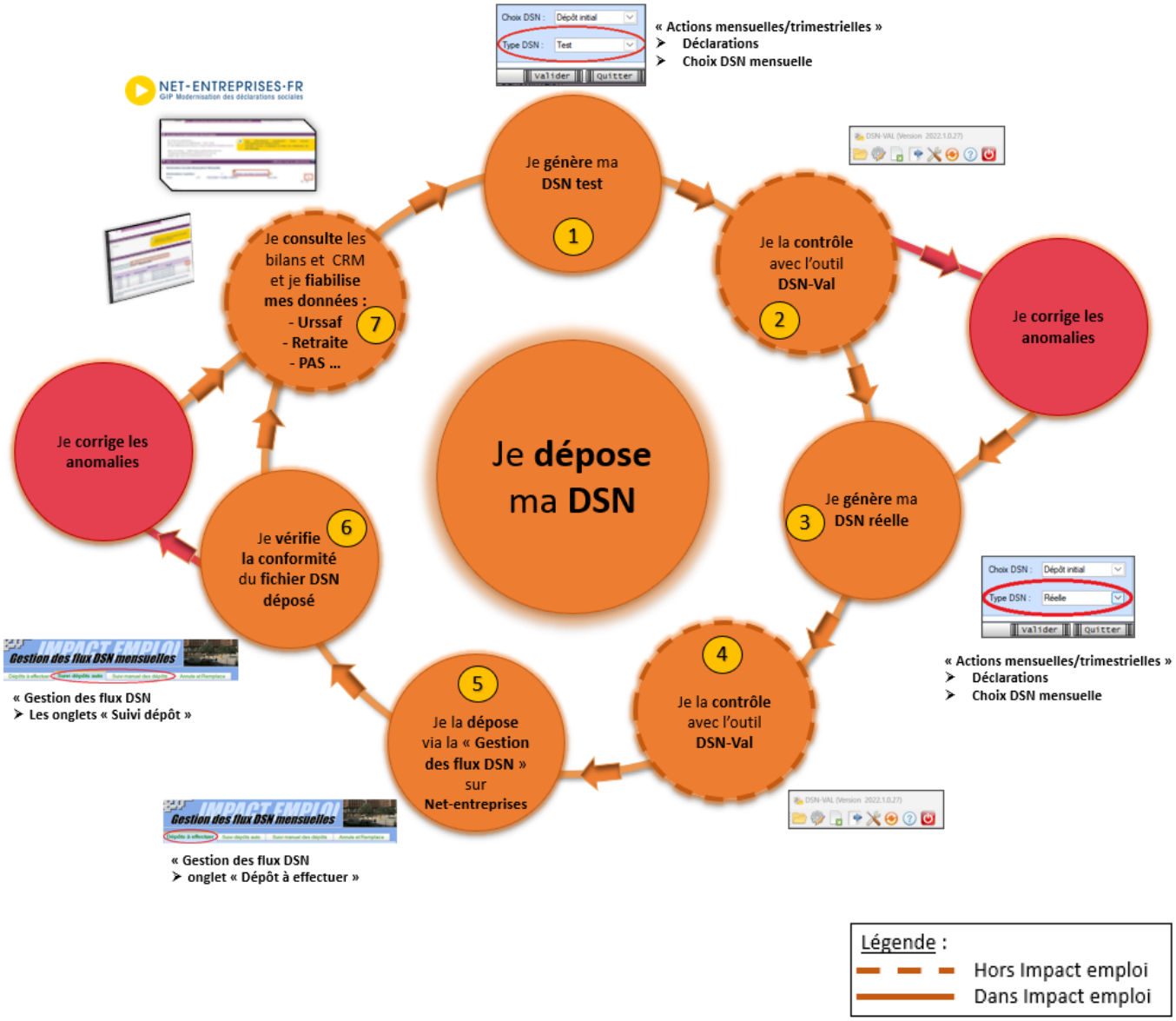

Actions à répéter chaque mois

Etape	Où ?	Action
1	IEA	**Je génère ma DSN Test.**
2	DSN-Val	**Je contrôle ma « DSN Test » avec l'Outil DSN-Val.**
3	IEA	**Je génère ma DSN Réelle.**
4	DSN-Val	**Je contrôle ma « DSN Réelle » avec l'Outil DSN-Val.**
5	Net-entreprises	**Je dépose la « DSN Réelle » via la « Gestion des flux » sur Net-entreprises.**
6	IEA	**Je vérifie la conformité du fichier « DSN Réelle » déposé.**
7	Net-entreprises	**Je consulte les bilans de confromité et CRM et je fiabilise mes données : Urssaf, Retraite, PAS..**

RETOUR SOMMAIRE

► Chronologie de mise à disposition des CRM Nominatifs et Financiers

Intégration dans Impact emploi : il est nécessaire de **vérifier la disponibilité du retour (bilan/CRM)** dans Net-entreprises avant de l'intégrer dans Impact emploi.

► CRM Nominatif



► CRM Financier

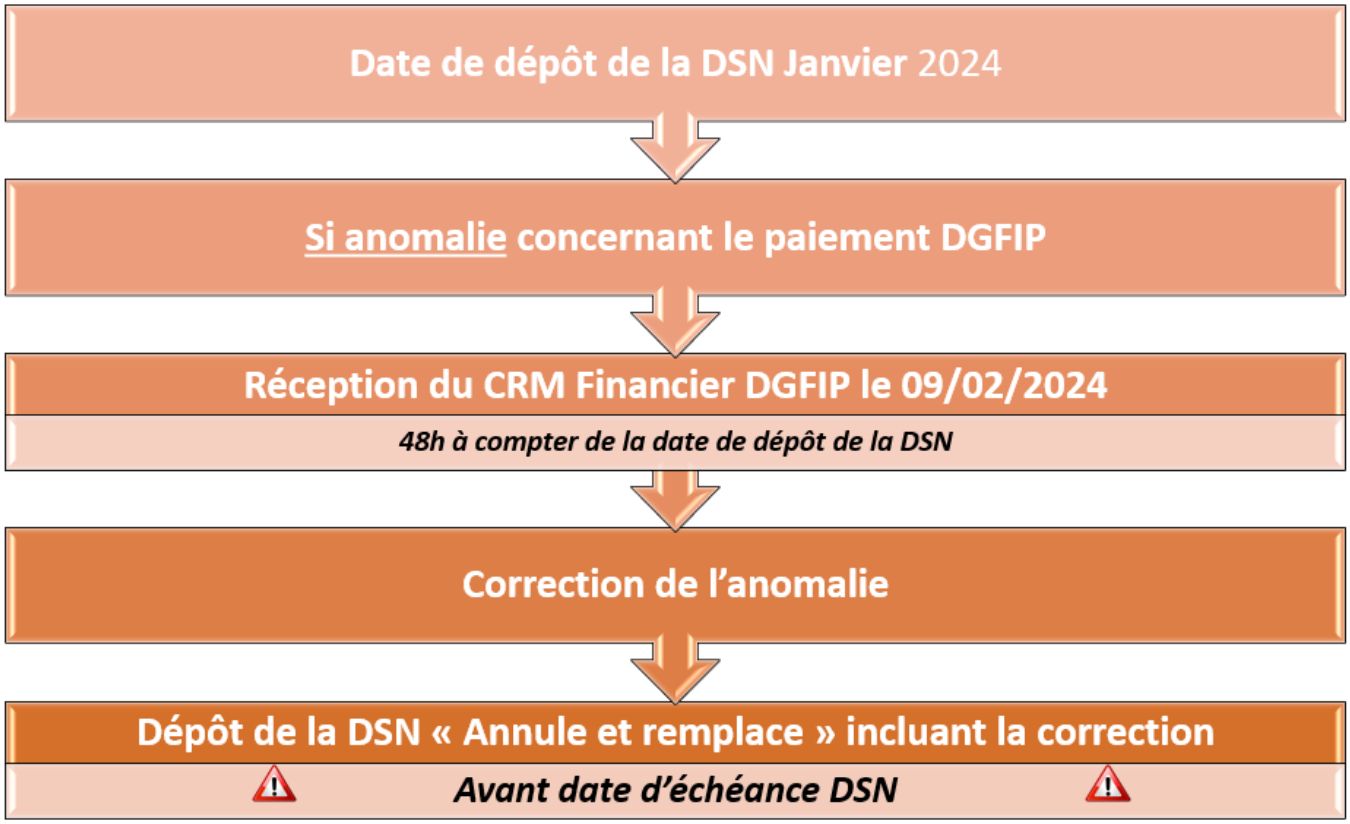

▶Fiches pratiques Récupération des CRM PAS

Pour procéder à l'intégration des CRM dans Impact emploi, vous devez préalablement avoir réalisé toutes les étapes de la « **Gestion des flux DSN**« .

Suivez ce lien pour découvrir les étapes de l'**intégration automatique des CRM**.

Si vous rencontrez des difficultés, une procédure d'**intégration manuelle des CRM** est disponible : ICI

RETOUR SOMMAIRE

Gestion des flux DSN – Cycle de paie



Fiche Pratique – Gestion des flux DSN – Cycle de paie

Impact emploi association
Un service des Urssaf

Sommaire :

- Gestion des flux DSN : le cycle de paie
- Zoom sur … J'établis mes paies
- Zoom sur… Je dépose ma DSN
- Zoom sur… Je fiabilise mes données

► Gestion des flux DSN : le cycle de paie

Afin de clarifier le cycle de la gestion des flux DSN, vous trouverez ici les schémas récapitulant les actions à effectuer chaque mois via le logiciel Impact emploi ET via Net-entreprises pour garantir la transmission des données exactes liées à la protection sociale de vos salariés aux organismes concernés.

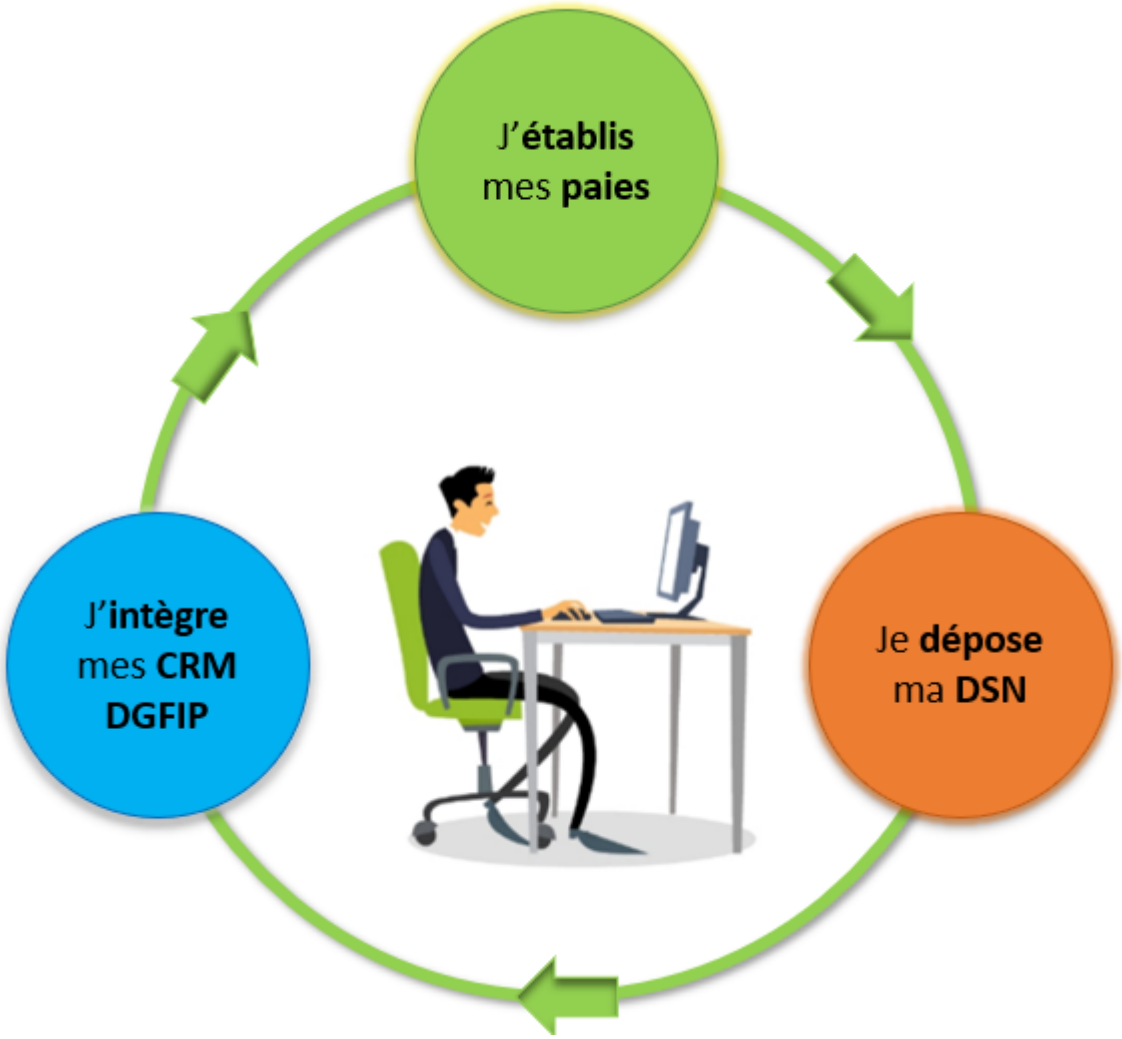

Actions à répéter chaque mois

RETOUR SOMMAIRE

► Zoom sur… J'établis mes paies

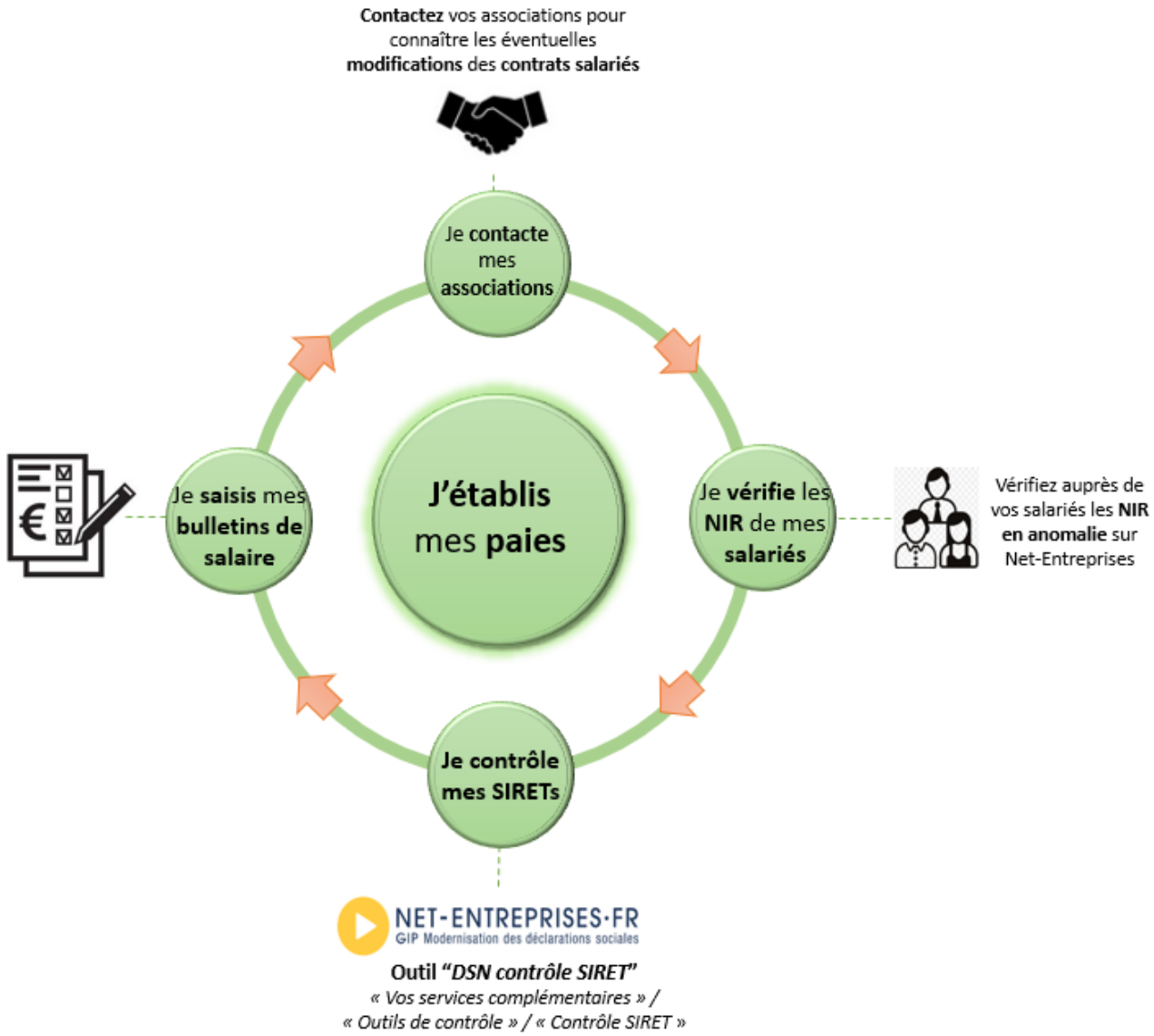

Actions à répéter chaque mois

RETOUR SOMMAIRE

► **Zoom sur… Je dépose ma DSN**

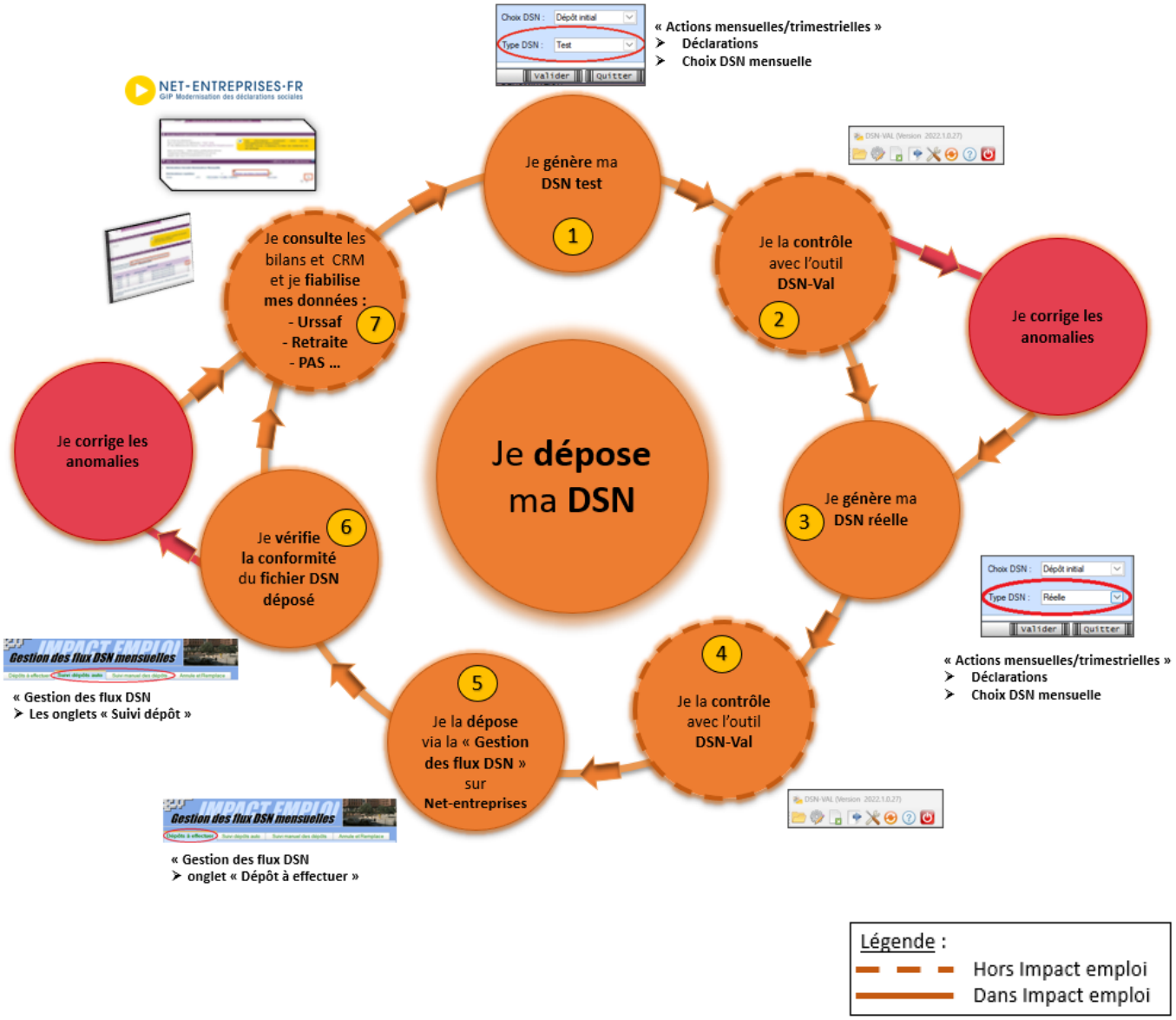

Actions à répéter chaque mois

Etape	Où ?	Action
1	IEA	**Je génère ma DSN Test.**
2	DSN-Val	**Je contrôle ma « DSN Test » avec l'Outil DSN-Val.**
3	IEA	**Je génère ma DSN Réelle.**
4	DSN-Val	**Je contrôle ma « DSN Réelle » avec l'Outil DSN-Val.**
5	Net-entreprises	**Je dépose la « DSN Réelle » via la « Gestion des flux » sur Net-entreprises.**
6	IEA	**Je vérifie la conformité du fichier « DSN Réelle » déposé.**
7	Net-entreprises	**Je consulte les bilans de confromité et CRM et je fiabilise mes données : Urssaf, Retraite, PAS..**

RETOUR SOMMAIRE

► Zoom sur… Je fiabilise mes données

Ce paragraphe détaille l'**étape** 7 du cycle **Je dépose ma DSN** : la fiabilisation des données.

► Préambule

Vérifier la disponibilité des **Comptes-Rendus Métiers (CRM) et les bilans** sur le tableau de bord de Net-entreprises.

Dès que le retour est disponible, il est nécessaire d'analyser son contenu et corriger les éventuelles anomalies.

► Comment accéder aux Comptes-Rendus Métiers (CRM) et bilans ?

Pour consulter les Comptes Rendus Métiers (CRM) et les bilans sur le tableau de bord de Net-entreprises, suivez ces étapes :

1. **Connexion** : Connectez vous à votre compte sur Net-entreprises.fr.

2. **Accès au tableau de bord DSN** : Une fois connecté, accédez au tableau de bord DSN (Déclaration Sociale Nominative).



3. **Sélection de la DSN** : Cliquez sur la DSN pour laquelle vous voulez consulter les CRM et bilans.

4. **Consultation des CRM et bilans** : Cliquez sur l'icône de loupe en face de chaque dépôt pour consulter les différents bilans et CRM mis à disposition par les organismes de protection sociale.

Ces étapes vous permettront de vérifier les informations transmises et de corriger les éventuelles anomalies.

▶ Quels sont les différents Comptes-Rendus Métiers (CRM) et bilans mis à disposition sur Net-entreprises ?

Voici les principaux Comptes-Rendus Métiers (CRM) et bilan mis à disposition selon l'organisme sur Net-Entreprises :

Organisme / Administration	CRM mis à disposition
Agirc Arrco	• Le compte rendu métier de type synthèse • Le CRM de type notification • Les écarts mentionnés par exemple sur les erreurs de plafond doivent être analysés et s'il y a lieu la correction effectuée en paie
Assurance maladie	• Bilan de non reconstitution du signalement • Si le CRM porte une anomalie relevant de la responsabilité de l'employeur, le signalement doit être corrigé ou une DSI IJ opérée pour garantir le droit du salarié
Administration fiscale – DGFIP	• Compte rendu métier nominatif (CRM nominatif) • Compte rendu métier financier (CRM financier)
CNAV	• Bilan d'identification des salariés (BIS) : les cas où le BIS retourne un autre NIR que celui déclaré ou un NIR à la place d'un NTT déclaré doivent être corrigés pour la paie du mois suivant • Contrôles inter déclarations (CID)
France Travail	• Bilan de non reconstitution du signalement – si le signalement n'est pas possible compte tenu des données mensuelles antérieures, une AED doit être faite • Attestation employeur rematérialisée (AER)
Prévoyance, mutuelle et délégataires de gestion	• Bilan de traitement de l'Institut de Prévoyance (IP) et/ou de la mutuelle concernée
Urssaf	• Bilan de traitement Urssaf : les écarts de taux et d'assiette doivent être corrigés dans la DSN du mois suivant sur la période d'afférence

Dans ce tableau, les CRM avec des anomalies critiques pour les droits des salariés sont suivis des éléments clés à traiter.

▶ La Fiabilisation

◦ Données retraites

Pour fiabiliser les données relative à la retraite, consultez la Fiche Pratique « Accéder au tableau de bord de l'AGIRC ARRCO.

◦ Données DGFiP

Vous disposez d'une aide pour la fiabilisation de vos données fiscales via la Fiche Pratique « Gestion des flux DSN / PAS – Cycle de paie ».

◦ Données Urssaf

Vous pouvez les récupérer via le site Net-entreprises.fr ou via l'espace individuel Urssaf.fr.
La Fiche Pratique « Accéder au tableau de bord DSN de l'URSSAF est à votre disposition pour vous aider à fiabiliser vos données sociales.

▶ Pour en savoir plus …

- La vidéo sur le tableau de bord de la DSN réalisée par Net-entreprises

RETOUR SOMMAIRE

Accéder au tableau de bord de l'AGIRC ARRCO



Fiche pratique. DSN.

Accéder au tableau de bord de l’AGIRC ARRCO

Sommaire :

- Contexte
- Procédure

► Contexte

Dorénavant l’AGIRC ARRCO a mis en place un service de fiabilisation des données accessible via net entreprise.

Cela vous aidera notamment à constater si des anomalies ont été détectées concernant certains employeurs et/ou salariés. Cela vous permettra également de pouvoir réagir rapidement afin de corriger ces dernières.

RETOUR SOMMAIRE

► Procédure

- **Connectez vous sur Net-Entreprises** avec le compte qui dépose les DSN ;
- Rendez-vous sur le **tableau de bord DSN**, et accédez au menu « **Services complémentaires**«
- Cliquez ensuite sur « **DSN_FIAB : Accéder au service FIAB** »

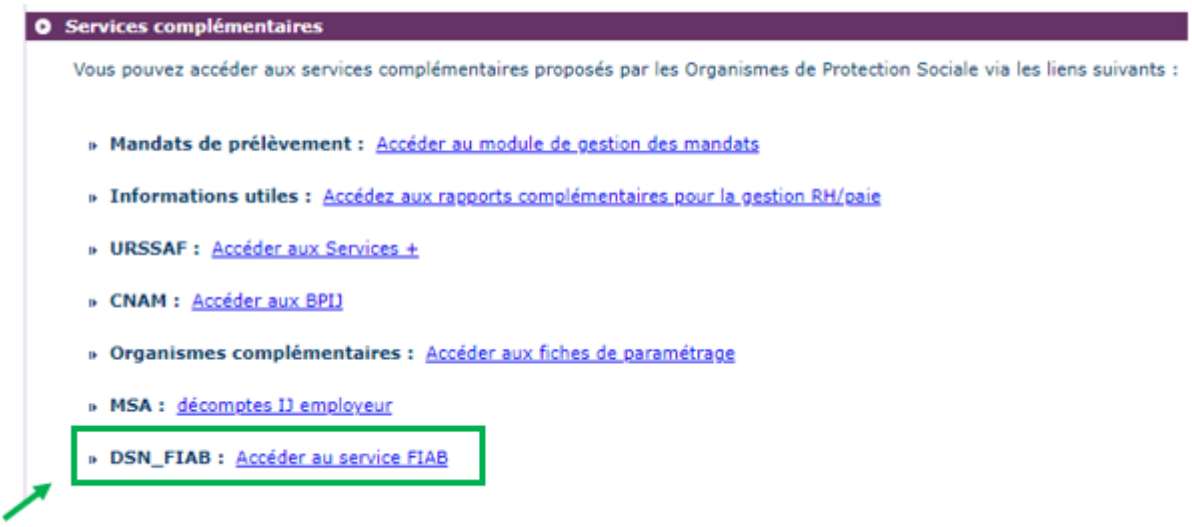

Vous arrivez ensuite sur le tableau de bord AGIRC ARRCO :

▶ **1er cas : Aucune action n'est requise car il n'y a pas d'anomalie détectée)**

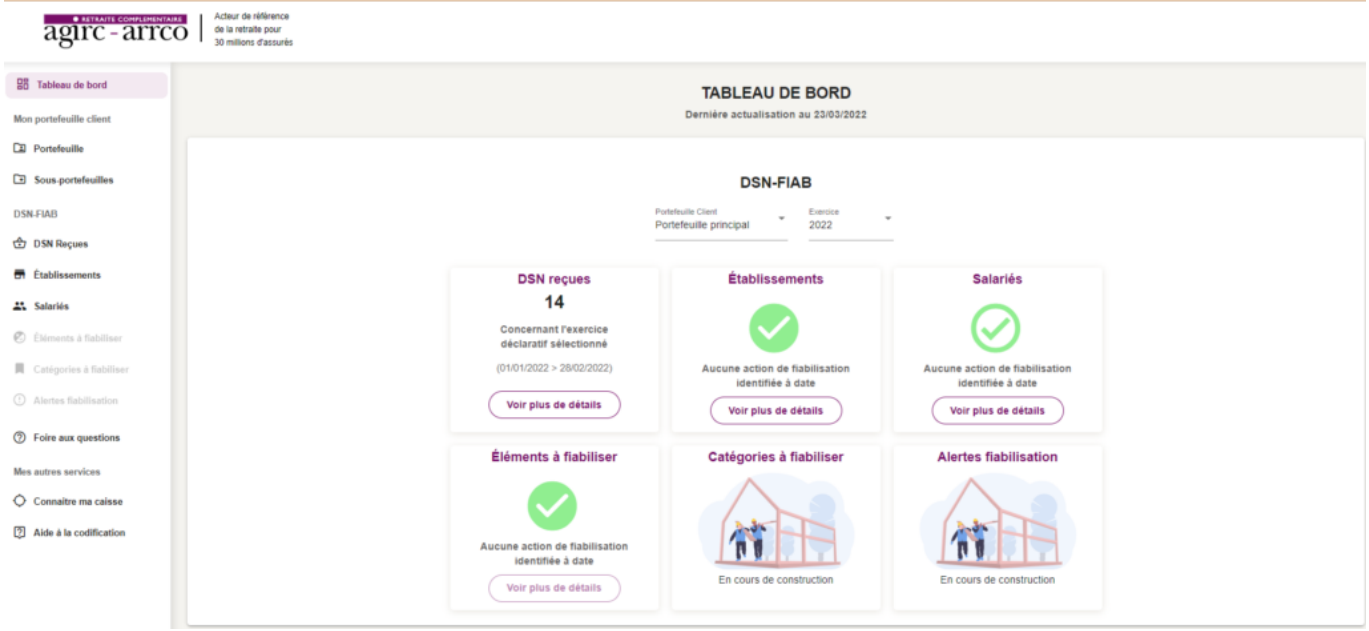

▶ **2nd cas : des éléments sont à fiabiliser tels que ci-dessous (assiette, cotisations)**

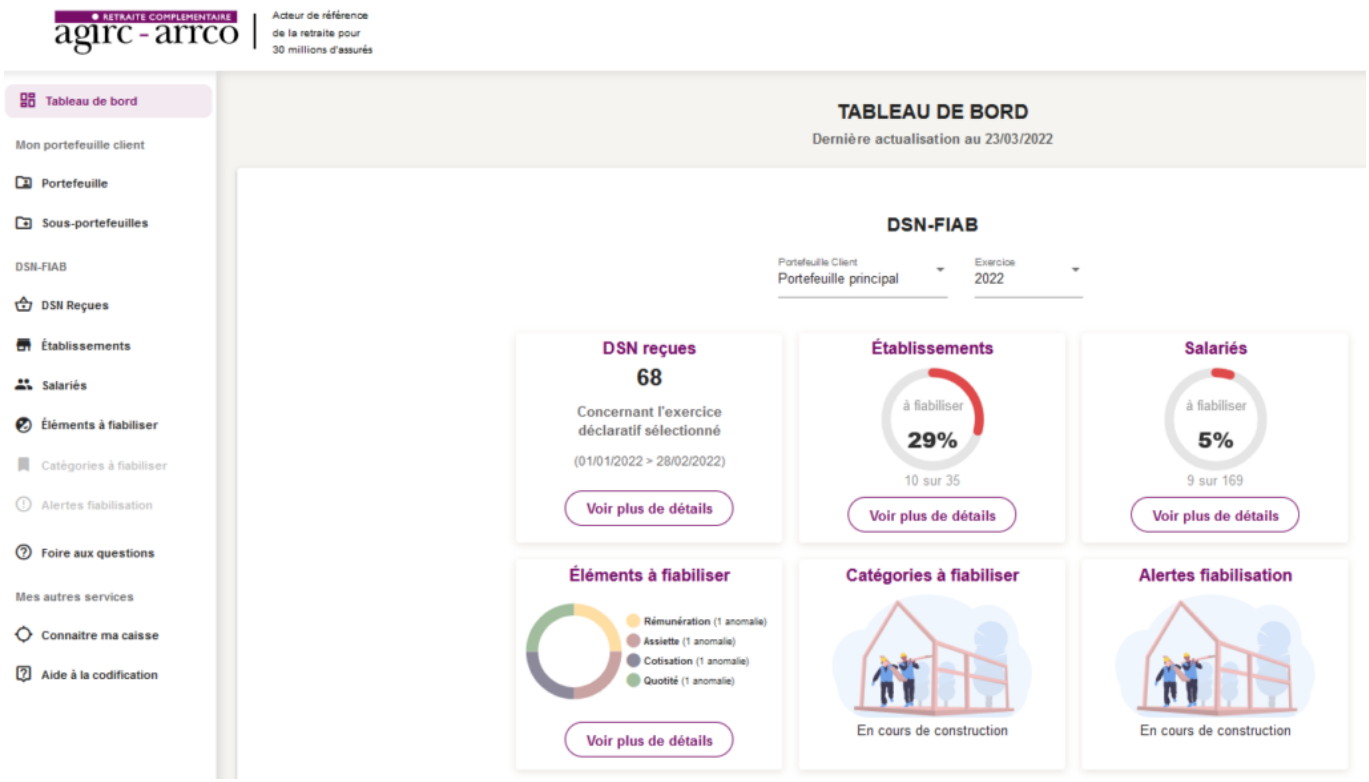

Vous pourrez dans ce cas accéder au détail des éléments à fiabiliser en cliquant sur « **Voir plus détails** ».

RETOUR SOMMAIRE

Vérifier le dépôt conforme des fichiers DSN



Fiche Pratique – DSN : Dépôt de fichiers – Vérification

Impact emploi association
Un service des Urssaf

Il est possible que vous rencontriez des **problématiques liées à Net-Entreprises lors de vos dépôts DSN**.

Nous vous conseillons par conséquent de bien vérifier le dépôt **conforme de vos fichiers DSN** à l'aide de la procédure ci-dessous.

► Vérification du dépôt conforme de fichiers DSN via Net-Entreprises

Pour vérifier que tous vos fichiers DSN sont bien déposés et conformes :

- **Connectez-vous sur Net-Entreprises** avec le compte qui dépose les DSN ;
- Rendez-vous sur le **tableau de bord DSN**, et consultez le **récapitulatif de l'échéance** souhaitée *(échéance du 15 avril 2020 dans notre exemple)* ;
- **Vérifiez que toutes vos DSN sont dans la ligne « *Déclarations conformes* »** *(couleur verte)* **et notez le nombre de fichiers DSN**.
  –> Si vous avez des **DSN en attente de dépôt**, elles se situent au niveau de la ligne « ***Déclarations non transmises***« *(couleur rouge)*
  –> Si vous avez des **DSN rejetées**, elles se situent au niveau de la ligne « ***Déclarations rejetées*** » *(couleur jaune)*
  Dans ces 2 cas, vous devez identifier les raisons de ces anomalies.



► <u>Vérification du dépôt conforme de fichiers DSN via Impact emploi – Gestion des déclarations</u>

- **A partir d'Impact emploi**, connectez-vous avec le compte qui dépose les DSN et rendez-vous dans le module ***Déclarations / DSN mensuelle / Mars 2020 / Dépôt initial / Réelle / Valider*** :

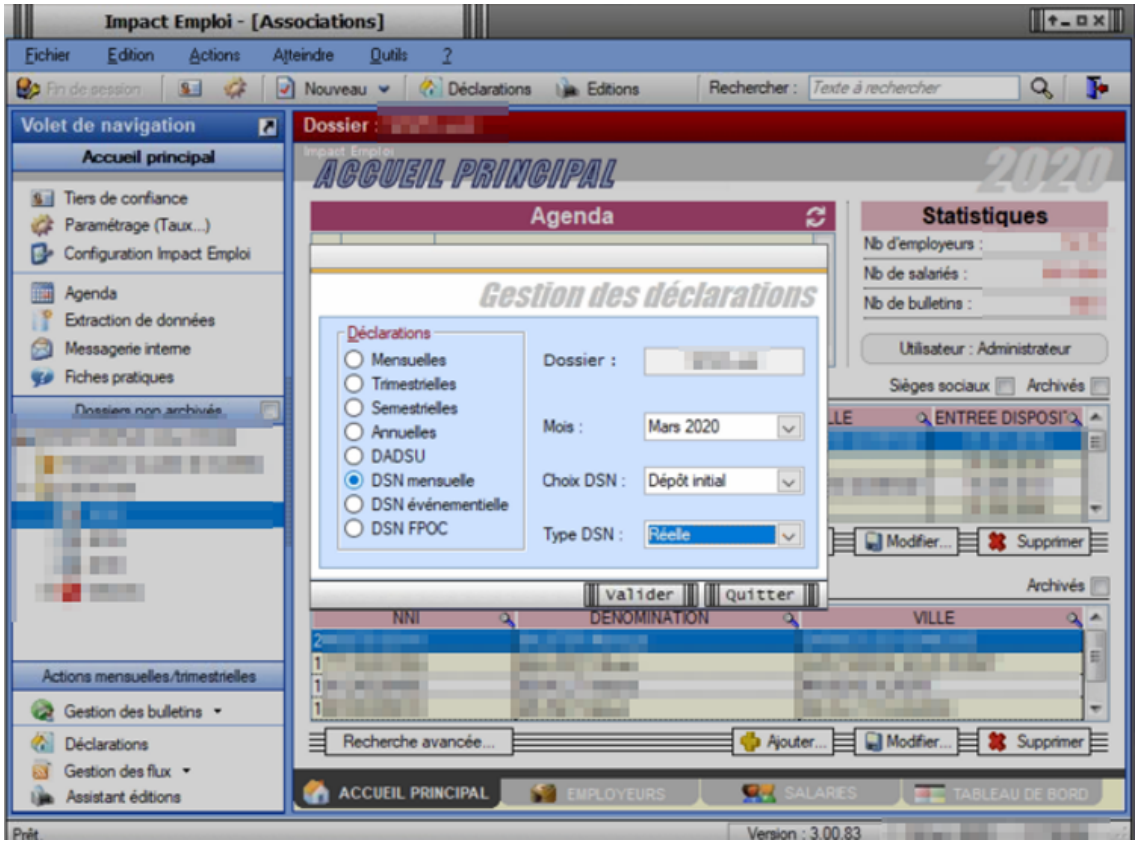

- La fenêtre « ***Dépôt initial – REEL – DSN mensuelle Mars 2020*** » s'affiche, **vous ne devez plus y trouver d'associations, la liste doit être vide :**

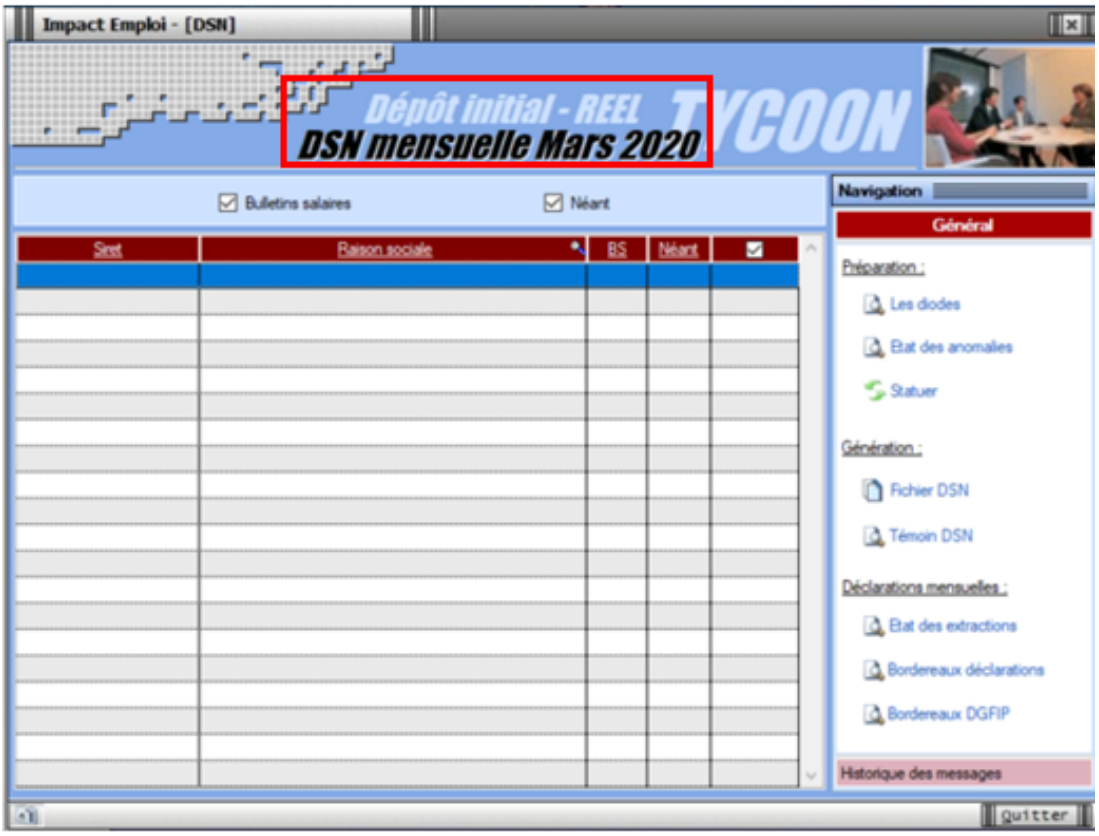

- **Répétez cette action** pour les **DSN de type « Annule et remplace » ;**
- La fenêtre « ***Annule et remplace – REEL – DSN mensuelle Mars 2020*** » s'affiche, **la liste des associations doit également être vide :**

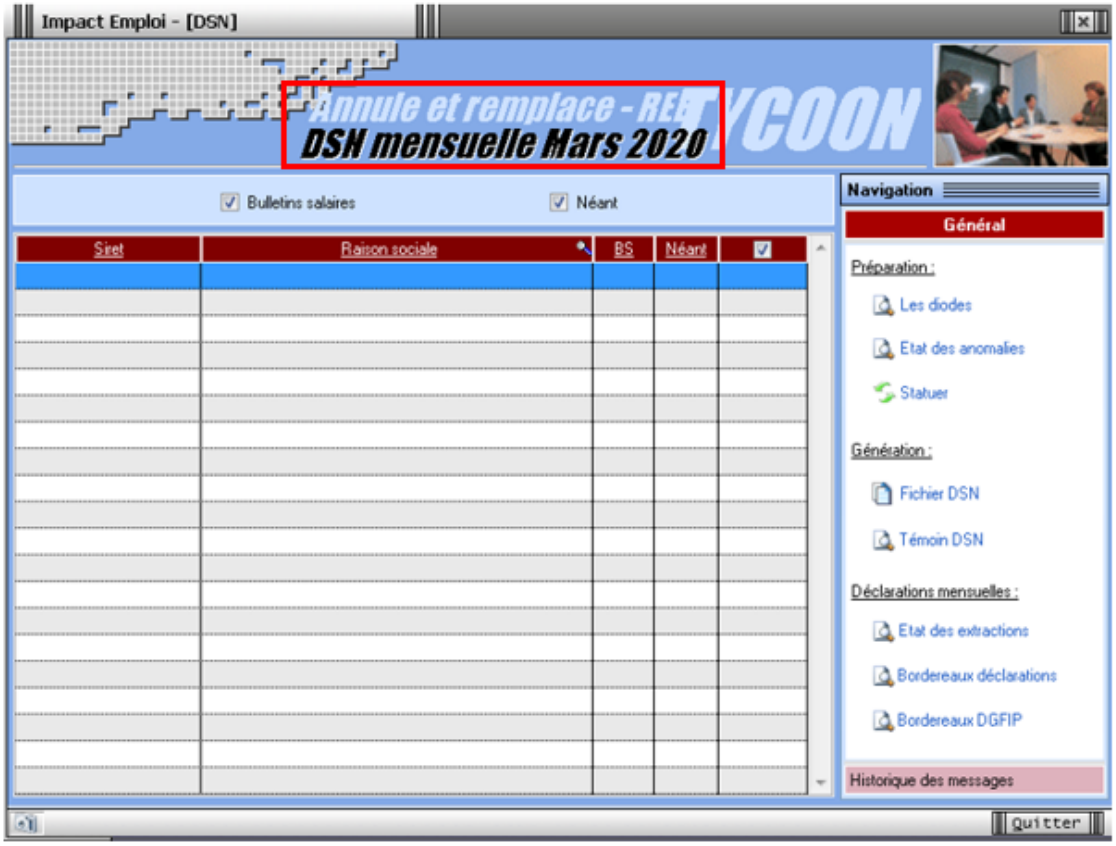

Si vous trouvez des associations dans ces onglets, vérifiez sur **Net-Entreprises** que pour ces associations, **un fichier DSN a bien été déposé et est conforme**.

Selon le résultat affiché sur votre tableau de bord, suivez les consignes suivantes :

- **Si le fichier n'a pas été déposé** : Générez-le, testez-le et transmettez le comme à votre habitude.
- **Si le fichier a été déposé et est conforme** : Adressez un mail à l'assistance pour qu'un technicien actualise votre suivi DSN.
- **Si le fichier a été déposé et est rejeté** :
  –> **Si votre fichier est un type initial** : **Regardez les anomalies, corrigez les** et générez votre fichier DSN, testez-le et si tout est OK, déposez votre DSN
  –> **Si votre fichier est une « annule et remplace », adressez un mail à l'assistance pour qu'un technicien actualise votre suivi DSN**.

► Vérification du dépôt conforme de fichiers DSN via Impact emploi – Gestion des flux

- **A partir d'Impact emploi**, rendez-vous dans le module ***Gestion des flux / Déclaration Sociale Nominative / Mensuelle ;***
- Positionnez-vous sur votre dossier, puis sélectionnez le mois « ***Mars 2020*** » et le type « ***Dépôt initial*** » ;

- La fenêtre « ***Gestion des flux DSN mensuelles*** » s'affiche, **vous ne devez plus trouver d'associations dans l'onglet « *Dépôts à effectuer* », la liste doit être vide** :

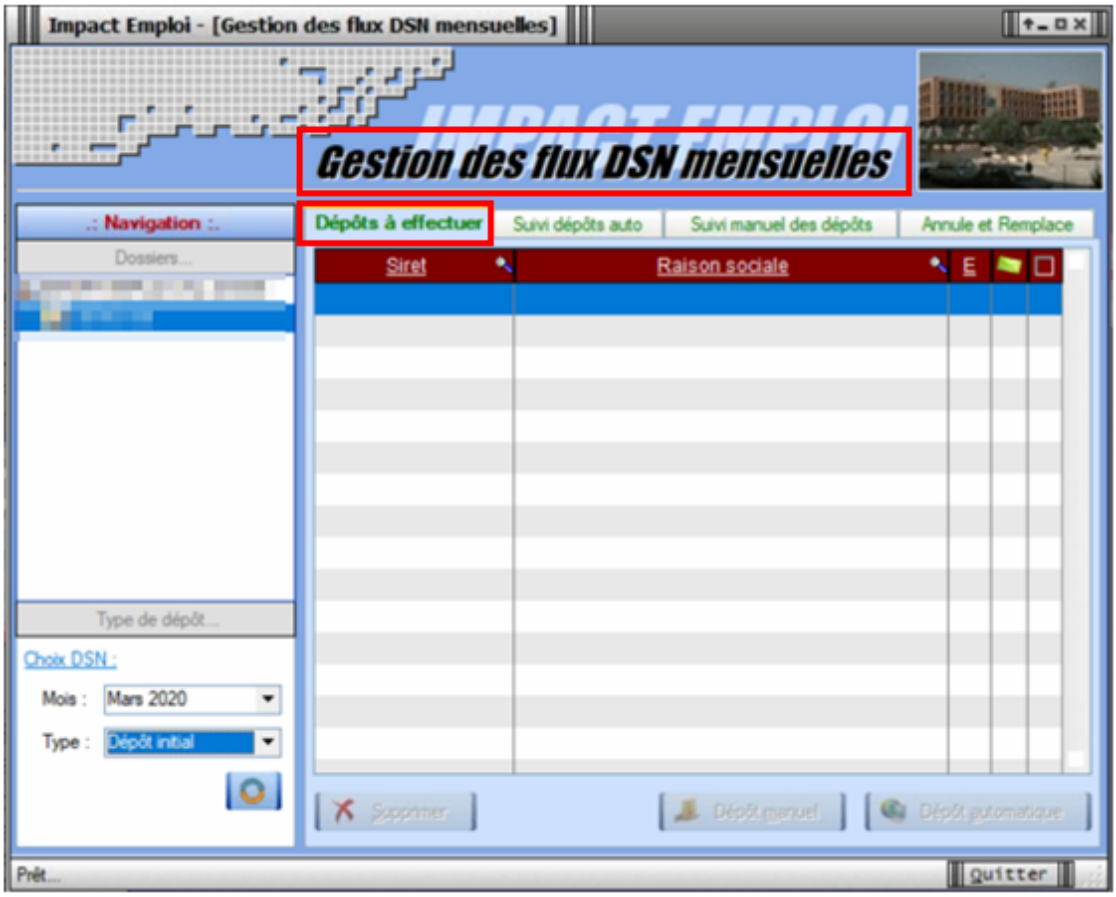

- **Positionnez-vous sur le dernier onglet « *Annule et remplace* », l'ensemble de vos associations doit être visible** ;
- Faites un **clic gauche sur l'ascenseur** pour obtenir **le nombre de fichiers DSN déposés**.



Cette condition est indispensable pour la récupération et l'intégration des taux CRM.

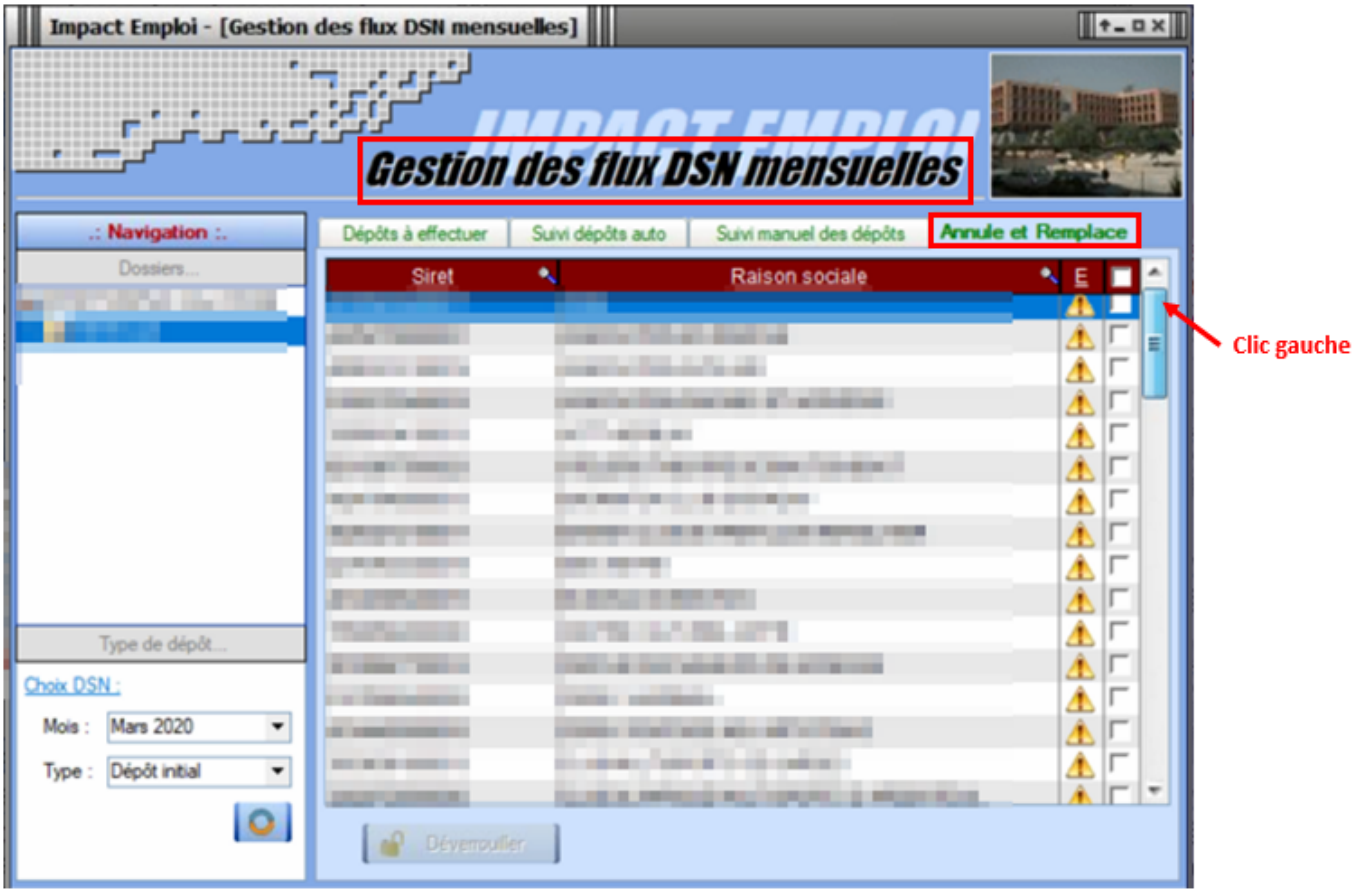

- **Si vous avez déposé des DSN « Annule et remplace »**, recommencez cette procédure en **changeant le type « *Annule et remplace* »** *(1)* pour voir la liste des associations ;
- Si nécessaire, cliquez sur le bouton « ***Rafraichir*** » *(2)* :

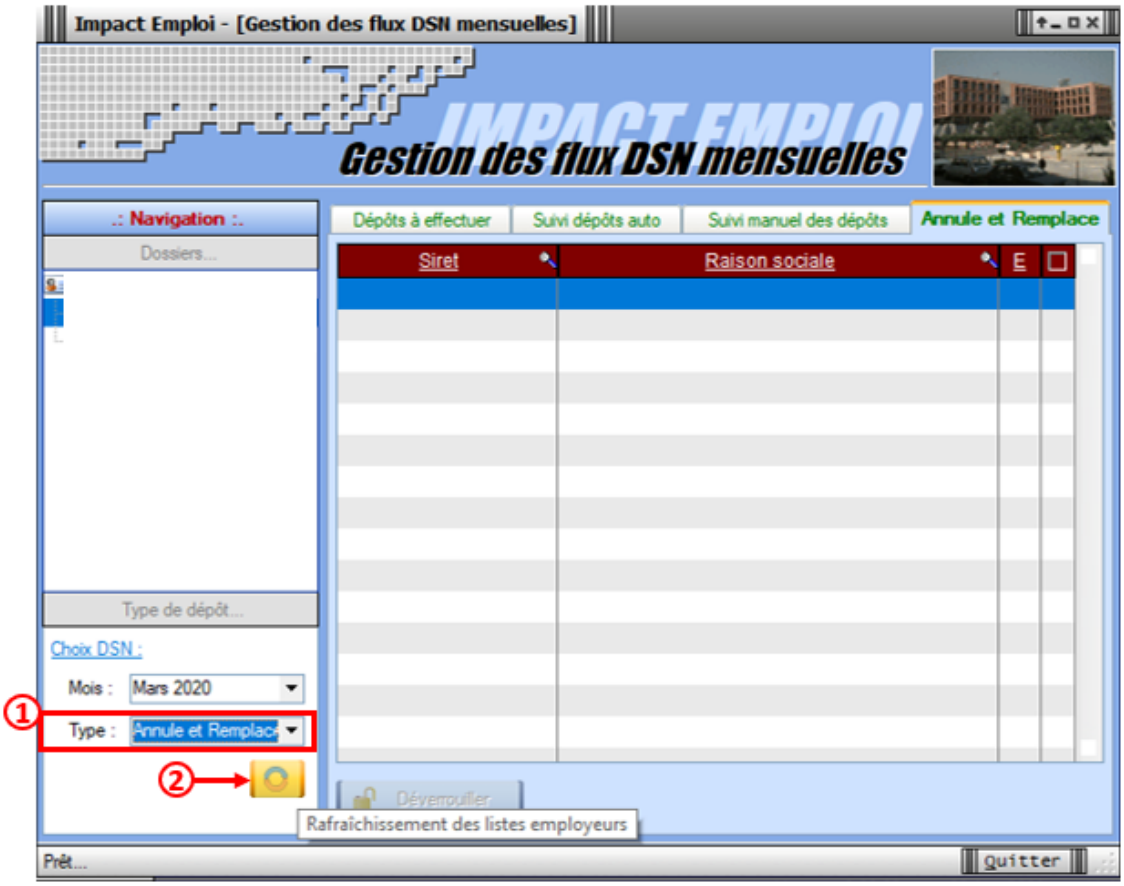

- **Vous ne devez pas trouver d'associations** dans les onglets « ***Suivi dépôts auto*** » ni « ***Suivi manuel des dépôts*** ».

► Cohérence des chiffres

Vous devez avoir le même nombre de fichiers DSN déposés entre Impact Emploi et Net-Entreprises *(Un nombre plus important de fichiers sur Net-Entreprises est possible du fait de dépôts de fichiers via un autre logiciel. Assurez vous néanmoins de la cohérence du nombre de fichiers Impact emploi)*



Si vous avez un écart que vous ne justifiez pas, adressez un mail à l'assistance en précisant en objet « Vérification DSN Mois X ».